

CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE COLLEGE SAINTE-MARIE DINARD

Les Parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ont besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans l'Ecole catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'Equipe éducative, des Familles et des élèves afin que l'Ecole soit, pour les enfants et les jeunes, un lieu de plein épanouissement.

Cela requiert des **attitudes communes** à l'ensemble des acteurs, la création pour l'Etablissement des **conditions nécessaires** à cette collaboration et la reconnaissance des **responsabilités respectives**, pour permettre aux Parents et aux élèves de ne pas être des usagers passifs, mais des acteurs engagés.

DES ATTITUDES COMMUNES

- Reconnaissance et respect par tous des compétences de chacun.
- Désir d'écoute, de dialogue et de confidentialité dans les échanges.
- Refus des *a priori* et des jugements de valeur.
- Bienveillance envers chaque personne, jusque dans ses fragilités.

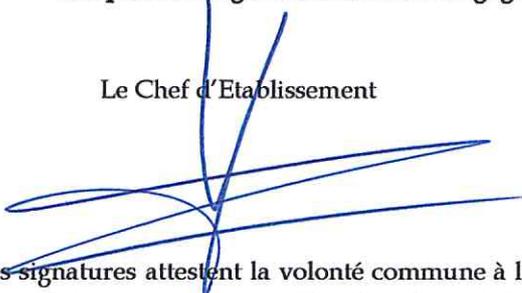
DES CONDITIONS FAVORABLES A CETTE COLLABORATION

- Accueil personnalisé, dès l'entretien d'inscription.
- Identification par l'Etablissement de la personne référente avec laquelle famille et élèves peuvent être régulièrement en lien : le Professeur principal.
- Mise en place de temps et de lieux de concertation qui associent toute ou partie des acteurs, pour les choix éducatifs, pédagogiques et organisationnels de l'Etablissement.
- Information régulière de l'ensemble de la Communauté éducative sur les évolutions du système éducatif, des programmes scolaires et sur les projets et activités de l'Etablissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation de chaque élève.
- Modalités d'accompagnement de chaque élève dans son parcours d'orientation (BDI, entretiens personnalisés...)

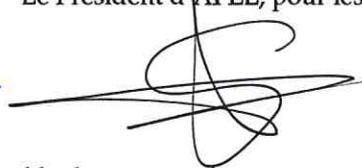
UNE CORESPONSABILITE EDUCATIVE

- Collaboration pour faire vivre nos valeurs à l'Ecole et en Famille et pour préparer enfants et jeunes à la vie sociale et citoyenne (Prévention du harcèlement, ASSR, PSC1, EARS...).
- Collaboration Equipe éducative/Parents/élèves pour le suivi scolaire et pour le comportement des enfants et des jeunes.
- **Respect des règles communes et engagement dans la vie collective.**

Le Chef d'Etablissement



Le Président d'APEL, pour les Parents d'élèves



Ces signatures attestent la volonté commune à l'ensemble des acteurs de participer, chacun dans son rôle propre, aux engagements éducatifs communs, pour aider chaque enfant et chaque jeune à s'épanouir et à grandir.